

# SNES Créteil Info

SNES Créteil Info - [www.creteil.snes.edu](http://www.creteil.snes.edu) - Tél. : 08.11.11.03.83 - Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex



## NOUS AVIONS FAIT UN RÊVE...

### Editorial

**L**es retraité-e-s, pensionné-e-s, que nous sommes depuis plus ou moins longtemps - peut-être trop pressés par le temps - avaient rêvé d'améliorations notables de leur situation matérielle qui auraient pu s'engager depuis notre précédent congrès (Reims 2012) ou suite aux élections nationales, présidentielles et législatives.

#### Nous attendions :

- Le rattrapage de nos pensions, indispensable pour assurer à tous, et surtout à toutes, une vie digne et correcte et permettre pour le moins de vivre des acquis de notre travail (salaire continué) sans pour autant négliger des mesures spécifiques pour les plus petites pensions.

- De pouvoir nous acquitter correctement des dépenses, notamment des dépenses contraintes (loyer, chauffage) mais aussi, au-delà de la nourriture, des dépenses de loisirs et de culture tout aussi indispensables - n'étions-nous pas enseignants ? - que celles de santé.

#### Or, aujourd'hui en 2014 :

- Pas de rattrapage conséquent : qu'en sera-t-il même de l'augmentation normale, d'autant que s'ajoute le report de l'augmentation des pensions du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre après celui du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril.

- Aggravation immédiate de la fiscalité avec la fiscalisation des majorations pour trois enfants et plus.

- Mais aussi, pour la seconde année, prélèvement de la CASA (contribution additionnelle à la perte d'autonomie) que nous, retraités, sommes seuls à payer alors que cela devrait relever de la solidarité intergénérationnelle pour toutes et tous.

Par ailleurs, tout n'est pas terminé puisque des projets, des recommandations d'organismes européens ou internationaux tels que le FMI, l'OCDE... ou même nationaux comme la Cour des comptes demandent instamment que les retraités et leurs pensions même très modestes soient très fortement mis à contribution afin d'essayer de combler les déficits budgétaires dus bien souvent à des dettes illégitimes. Ainsi des projets souvent évoqués et depuis longtemps, se profilent à nouveau : suppression des 10 %, de la demi-part... A quoi nos camarades futur-e-s retraité-e-s doivent-ils s'attendre ? Auront-ils une pension correcte pour vivre leur retraite tant méritée ?

Si nos rêves sont bien jetés aux oubliettes, **IL NOUS RESTE À AGIR ENSEMBLE** avec tous : actifs, jeunes, seniors, chômeurs, pour que nos souhaits (solidarité, universalité) ne soient pas que des **utopies** avec notre syndicat le SNES, la FSU, la FGR-FP. À bientôt.

**Le collectif des retraités de l'académie de Créteil**

### CONGRÈS NATIONAL DU SNES

*du 31 mars au 4 avril à Marseille*

### MANIFESTATION à BRUXELLES

*« Une nouvelle voie pour l'Europe » - vendredi 4 avril  
à l'appel de la CFDT, CGT, FSU, UNSA et CES*

### MARCHE CONTRE L'AUSTÉRITÉ POUR L'ÉGALITÉ ET LE PARTAGE DES RICHESSES

À l'appel de 200 personnalités syndicalistes,  
animateurs de mouvements associatifs,  
responsables et élus de formations politiques de gauche.  
**samedi 12 avril - 14h00 (de la République à la Nation)**

### DANS LES DÉPARTEMENTS

#### AG-FGR

**93** - mardi 6 mai à 09h30 - Bourse du travail à Bobigny

**94** - jeudi 10 avril à 09h15 - Maison des Syndicats à Créteil

**77** - mardi 20 mai

#### AG SFR-FSU 93

**mardi 8 avril - 09h30 - Bourse du Travail à Bobigny**



1/ Édito - Calendrier 2/ Résultats des votes des retraités de l'académie de Créteil - Assemblée Générale annuelle des retraités (12 et 13 février)- Impressions du congrès académique (10-11-12 mars) 3/ Hold-up 4/ Sorties et conférences à venir.

Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES - hebdomadaire - Directeur de Publication C. Dirson CP 0514S06883 N°12-64



## RÉSULTATS DES VOTES DES RETRAITÉS DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

- Élections internes SNES 2014 -

**Renouvellement de la Commission Administrative Académique S3 et des Bureaux départementaux S2.**

	CA du S3			Bureau du S2		
	77	93	94	77	93	94
<b>Exprimés</b>	60	85	126	60	85	126
<b>Blancs ou nuls</b>	0	2	1	0	2	1
<b>Unité et Action</b>	50	67	108	51	67	109
<b>École Émancipée</b>	5	9	10	4	9	9
<b>Émancipation</b>	2	7	7	2	7	7
<b>Unité, Revendications, Indépendance Syndicale</b>	3	2	1	3	2	1

**Approbation des rapports d'activité académique (S3), national (S4) et du rapport financier national.**

	Rapport d'activité du S3			Rapport d'activité du S4			Rapport financier du S4		
	77	93	94	77	93	94	77	93	94
<b>Exprimés</b>	60	85	126	60	85	126	60	85	126
<b>Blancs ou nuls</b>	0	2	1	0	2	1	0	2	1
<b>Pour</b>	53	70	111	47	55	108	51	67	113
<b>Contre</b>	1	8	8	2	13	11	1	7	3
<b>Abstention</b>	6	7	7	11	17	7	8	11	10

**Pour connaître l'ensemble des résultats dans l'académie et les noms des élus, consultez le site du SNES de Créteil, rubrique «militar», «le SNES-FSU et son fonctionnement».**

### **ASSEMBLEE GÉNÉRALE ANNUELLE DES RETRAITÉS - Lyon les 12 et 13 février 2014**

Nous étions 5 retraités du collectif de Créteil, parmi les 80 collègues venus de toutes les académies, à participer à ces deux journées de travail. Journées fructueuses, avec l'intervention de Daniel Robin qui a brossé l'évolution du métier vu par le gouvernement puis, ultérieurement, Gérard Aschieri. Nous avons pu débattre des thèmes du congrès, dont la FGR, ce qui nous a encouragés à participer à notre congrès académique.



### **IMPRESSIONS DU CONGRÈS ACADÉMIQUE DU SNES - Créteil les 10, 11 et 12 mars 2014**



**Les retraités ont pris toute leur place dans le congrès académique.**

Assidus, venant parfois de loin, nous avons participé aux différentes commissions préparatoires avant et pendant le congrès, n'hésitant pas à prendre la parole de façon documentée lors des débats. Nous avons été solidaires de nos collègues actifs : il s'agissait notamment de la refonte des statuts proposée par le gouvernement et rejetée par les congressistes, et de la difficulté croissante du métier en particulier dans les zones prioritaires qui voient souvent leurs moyens diminuer. Nous avons également dénoncé le pacte de responsabilité et la volonté d'économiser 50 milliards sur le dos des fonctionnaires et des retraités. Nous sommes intervenus pour protester contre la baisse de notre

pouvoir d'achat provoquée par les mesures injustes du gouvernement. Débats fructueux qui nous ont persuadés, si c'était encore nécessaire, de participer aux actions prévues dans les semaines qui viennent.

# HOLD-UP !



- Nos pensions qui devaient être revalorisées au 1<sup>er</sup> avril (ce n'est pas un poisson !) ne le seront qu'au 1<sup>er</sup> octobre. Gain pour l'État : 600 millions d'euros.
- La CASA\*, prélèvement de 0,3 % sur nos pensions, qui devait servir à financer la perte d'autonomie, a été détournée depuis deux ans pour boucher le trou de l'assurance vieillesse : gain de 600 millions par an en 2013 et 2014.
- La fiscalisation des majorations de pension pour avoir élevé trois enfants ou plus va impacter lourdement les finances des retraités. Voir les exemples ci-dessous.
- Les projets du gouvernement d'augmenter la CSG des retraites et de supprimer les 10% pour les soi-disant frais professionnels sur la déclaration d'impôts ne peuvent qu'accentuer ces baisses de pouvoir d'achat de nos pensions.

Mais, l'austérité ne frappe pas tout le monde. Les actionnaires du CAC 40 ont touché en 2013 près de 43 milliards d'euros en dividendes.

**UNE PARTICIPATION MASSIVE AUX ACTIONS DES 4 et 12 AVRIL 2014  
DEVRAIT NOUS PERMETTRE DE COMBATTRE EFFICACEMENT CETTE POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ.**

*Jean-Bernard SHAKI*

\*CASA : contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie.

## Exemple 1

Soit un couple de retraités ayant élevé trois enfants et touchant chacun une pension de 2000 €. La majoration pour enfants (ME) de leur pension de 2 x 200 € par mois représente 4800 € par an qui n'étaient pas imposable. Dès cette année, cette somme sera intégrée dans leur revenu imposable, ce qui implique une augmentation d'impôts de 672 € s'ils sont dans la tranche des 14% et de 1440 € dans la tranche des 30%.



## Exemple 2

Madame X, professeure certifiée à la retraite, a élevé trois enfants. Elle a eu une carrière courte à cause de ses problèmes de santé. Elle vit seule, sa pension est de 814,13 € par mois. Pendant 9 ans, elle n'a pas été imposable. Cette année, elle paiera 397 € d'impôts sur le revenu. Elle pensait avoir droit à une part et demie, elle n'a plus qu'une part. Sa majoration pour enfants devient imposable. Les tranches ont été bloquées du temps de Sarkozy et n'ont pas bougé sous Hollande. Résultat : comme Madame X est devenue imposable, elle a perdu le droit à la carte de transport et elle doit payer la redevance télé.



Retrouvez les articles de nos camarades retraités, les informations syndicales, les circulaires, avec le calendrier des sorties et conférences, sur le site SNES Créteil : <http://creteil.snes.edu>, rubrique « les personnels » puis « retraités ».

les personnels

le métier

actualité des établissements

mobilisations

militar

voir aussi

accueil du site > les personnels > **retraités**



ARBORESCENCE DE  
LA RUBRIQUE

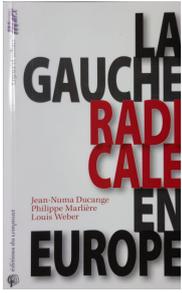
Rubrique: **les personnels puis les retraités**

Dernier ajout : 17 mars.



# - Prochaines sorties et conférence -

## Lundi 5 Mai



### **Conférence-débat** sur le thème « La gauche radicale en Europe »

État des lieux - Convergences, divergences et perspectives.

Intervention de Louis WEBER, ancien responsable académique, puis national du SNES, membre d'Espaces Marx et coordonnateur de la rédaction de la revue « Savoir/agir ».

Louis Weber a écrit un ouvrage récent avec Jean-Numa DUCANGE et Philippe MARLIERE intitulé précisément « La gauche radicale en Europe » et publié aux Éditions du Croquant.

**Début de la conférence : 10h00 au SNES national** (46 avenue d'Ivry - PARIS 13ème)

Entrée gratuite.

Possibilité de déjeuner ensemble, à l'issue des débats

## Lundi 12 Mai

**Visite à la journée d'ESSOYES**, petit village de l'Aube où la famille Renoir a vécu.

10h00 - rendez-vous Place de la Mairie

- Visite guidée du village, sur les pas de la tribu RENOIR, avec Bernard Pharisien, retraité du SNUIPP, qui a écrit une dizaine d'ouvrages et de nombreux articles sur Essoyes et ses célébrités.
- 13h00 - repas au restaurant « la Carbonara » (compter 15 à 20 euros)
- 15h00 - visite de l'Espace Renoir qui raconte la saga des Renoir et de l'atelier du peintre.
- En fin de journée, visite d'une cave de Champagne (Charles COLLIN), à quelques kms du village et dégustation pour terminer joyeusement la journée

L'entrée de l'Espace RENOIR est payante : 8 euros (chèque à l'inscription).

### **Covoiturage**

Vous pouvez utilement préparer cette journée en visitant le site « [renoir.chez.com](http://renoir.chez.com) » (sur Google, à partir de « Pierre-Auguste Renoir »)

Regardez aussi l'émission de Laurence Piquet « La galerie France 5 »

(sur la 5) le dimanche 13 avril à 9h15 consacrée à « Renoir, père et fils ».



## Mercredi 11 Juin

### **Visite à la journée de PROVINS**

**9h30** - Rendez-vous devant l'Office du Tourisme, rue Vieux Chemin de Paris

Parking gratuit le mercredi

L'Office du tourisme et le parking sont situés à l'entrée de Provins, tout près du Rond point RN19, côté Nangis, en dehors des remparts.

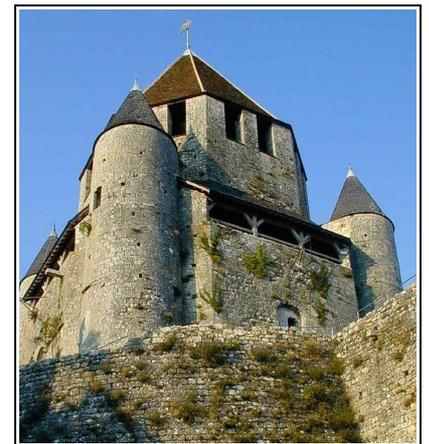
- Visite guidée de la « ville haute » : remparts, place du Châtel, Église Sainte Quiriace, Tour César. Durée de la visite : au moins 2h00

**Attention, le rendez-vous de 9h30 est impératif : Provins est assez loin de Paris !!!**

- Repas place du Châtel : compter 20 euros par personne
- Après-midi : visite des souterrains (durée 1h00 environ)
- Coût : 11 euros par participant(e)

**Le groupe doit compter 30 personnes.**

### **Covoiturage**



## **INSCRIVEZ-VOUS VITE !**

Envoyez votre (vos) chèque(s) à l'ordre de « SNES Créteil » à l'adresse :

Jean-Claude CHARLES - 32 rue de la Chapelle - 77590 BOIS LE ROI

(tél : 01.60.69.19.77 - [jean.claude.charles@wanadoo.fr](mailto:jean.claude.charles@wanadoo.fr))

**ESSOYES : 8 euros** (avant le 1<sup>er</sup> mai 2014) / **PROVINS : 11 euros** (avant le 1<sup>er</sup> juin 2014)

Ces dates laissent un peu de temps pour l'organisation du covoiturage.

**N'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées, adresse électronique et n° de téléphone au dos des chèques.**